

P.V. n° 19 au pôle de Gestion du Haillan

Présidente : Mme. BERTON.

Présents : Mme. JUGE – NASSIVET - MM. – DECHERF – LATRUBESSE.

Excusés : Mme. BERNARD -BOUTI – LUCAS - MM. CORNIER - PRIETO

Assistent : Mmes. BOLLATI (C.D. Féminines District 17) – ROULAUD (C.D. Féminines District 19) – VEDRINES (C.D. Féminines District 23) – MONTIGNE – BIBARD (C.D. Féminines District 79) - MM. FORT (C.D. Féminine District 16) - LARBALETTE (C.D. Féminines District 86) – MONTANE (C.D. Féminines District 87) – Cédric NAVARRO (CTR DAP)

Absents : Mmes. BERNARD – BOUTI – LUCAS

En visio : Nathalie GONZALEZ

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 110 euros.

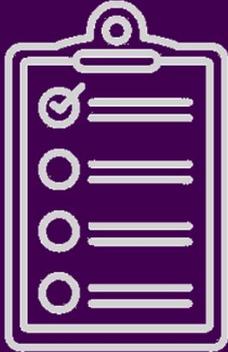
Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).



La réunion débute à 10h30 après un tour de table de présentation.

Natacha BERTON remercie l'ensemble des personnes présentes et débute par le 1^{er} point de l'ordre du jour.

☰



Sommaire

- Retour aide aux clubs
- Accueil Team éducatrices
- Étude enquête pratique féminine
- Échange sur axes de développement enfant, jeunes, adultes

1/ Dans un premier temps est abordé les aides aux clubs féminins. Malheureusement peu de districts ont répondu ou ont pu donner des retours ce jour-là.

La CR Féminisation rappelle les 3 niveaux (A, B, C) et les différents critères :

RETOUR AIDE AUX CLUBS

Les équipes ne sont comptabilisées que si elles sont encadrées par un éducateur formé

- Niveau A :

U7	U9	U11	U13	U15	U18
1 équipe		1 équipe		1 équipe	1 équipe
- Niveau B :

U7	U9	U11	U13	U15	U18
1 équipe				1 équipe	
- Niveau C :

U7	U9	U11	U13	U15	U18
1 équipe					
- % de femme dirigeante (33%)

Prix spécial : Aide matériel pour club de + de 10 ans d'ancienneté

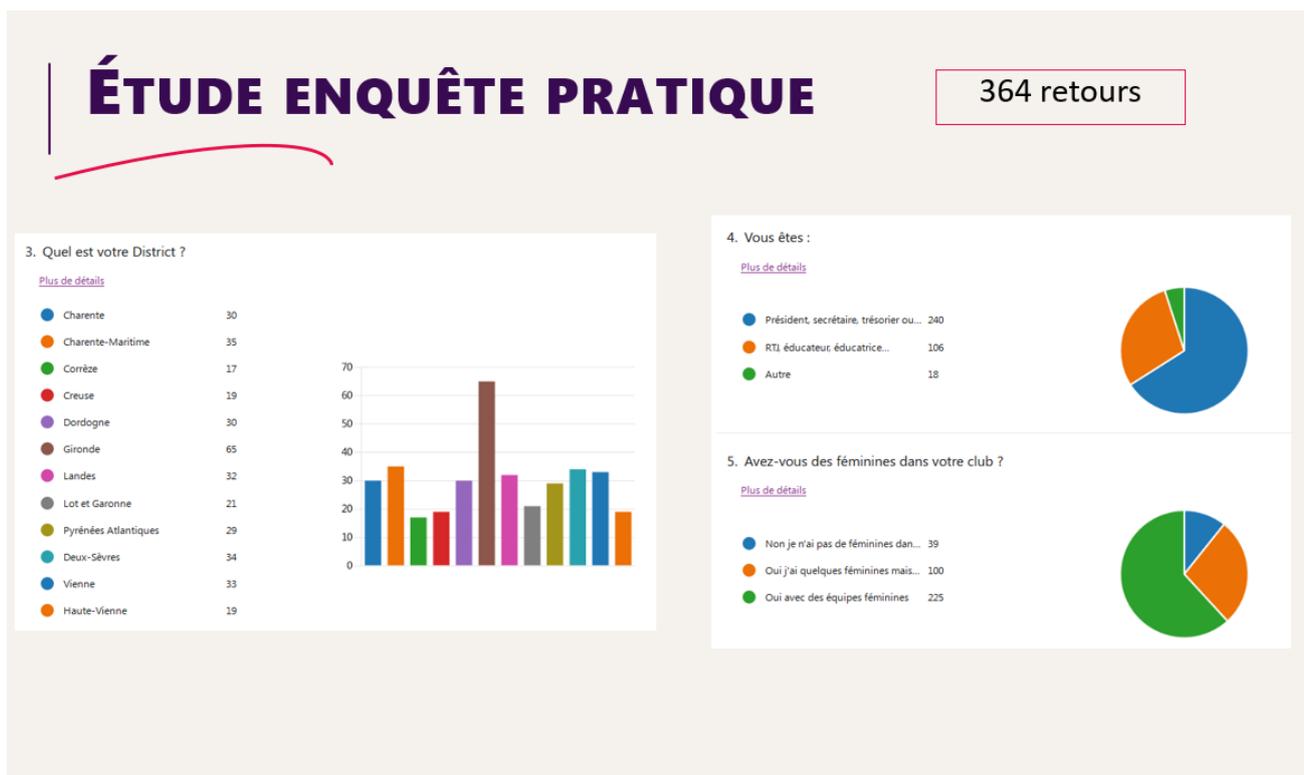
Vanessa JUGE a proposé d'envoyer à chaque district un tableau à remplir (départ des mails le 13 mai) et à retourner avant le **27 mai dernier délai**.

Présentation d'une partie de la « TEAM EDUCATRICES LFNA »

La C.R. Féminisation a convié pour cette réunion de travail, les éducatrices de la Team Educatrices LFNA. 11 éducatrices ont répondu favorablement et se sont donc joint aux membres de la Commission pour aborder le second point de l'ordre du jour.

Les membres présents de la team sont : Marie Noëlle RIVIERE (40) – Eleonore NGUYEN (40) – Fahima EL YOUSFI (33) – Marion LALANNE (33) – Alexandra MIQUAU (33) – Maelys GALLET (33) – Eloise BOISDEVESE (24) – Florence COLOMBIER (24) – Floriane QUARESMA (86) – Chiara MORDENTI (79) – Sylvie FAURIE (64).

2/ La CR Féminisation avait élaboré lors de la réunion du 23 mars un questionnaire à envoyer à tous les clubs de la LFNA, l'envoi tardif du questionnaire sur les boîtes officielles des clubs a peut-être réduit le nombre de retour. Toutefois, la CR Féminisation à eu 364 retours de clubs, chiffre très convenable.



V. Juge a extrait de ces retours, 3 catégories de clubs :

- 1- Ceux qui n'ont pas du tout de féminine
- 2- Ceux qui ont des féminines mais d'équipes
- 3- Ceux qui ont des équipes féminines

Le groupe de travail se réparti en 2 groupes : un pour traiter les réponses (1) et (2) et un autre pour traiter les réponses (3).

Après lecture des réponses des clubs, les groupes de travail ont eu pour consigne de lister les difficultés rencontrées par les clubs et les idées/solutions qui pourraient les aider.

Concernant les points (1) et (2), les points bloquants sont : le manque d'effectif, d'encadrement, d'installations, de communication et le manque de moyen financier.

Parmi ces clubs, 25% d'entre eux ne savent pas ce qu'est une EFF.

Pour les clubs (3), les difficultés rencontrées sont : le manque d'encadrement, d'infrastructure, d'actions et de communication de la part des instances en faveur de la pratique féminine, la distance entre les clubs, le manque d'arbitres, de reconnaissance, d'équipes et le manque d'homogénéité des championnats.

Des idées sont proposées par le groupe de travail pour solutionner les problèmes de ces clubs :

- Améliorer la communication (création d'affiches, plus de communication sur les réseaux),
- Proposer des journées découvertes,
- Créer la catégorie Vétéran F avec des matchs,
- Inciter les joueuses aux formations Arbitre et Educatrice,
- Développer le Futsal,
- Mettre en place des plateaux féminins (9-12 ans),
- Possibilité pour les groupements de faire des ententes,
- Proposer des formations d'éducatrices le week-end,
- Sensibiliser les filles à l'école sur la pratique foot (école primaire, option foot collège et section sportive),
- Aider les clubs dans leur recrutement d'éducateur et d'éducatrices.

Après le repas, 3 nouveaux groupes de travail sont formés : Le foot concernant la pratique des seniors, des U14/U18 et des U7/U13

Sur ces 3 groupes l'objectif est de proposer des idées qui rendraient la pratique plus attractive :

- **Seniors :**

- Augmenter les obligations pour les clubs de R1 et R2.

- R1 : avoir une équipe réserve ou U18 à 11 + encadrement par un BMF + avoir un terrain d'entraînement de bonne qualité + présenter le budget au CRCC + engagement en Coupe de France + Label EFF Or

- R2 : 1 équipe U15 ou U18 à 11 + encadrement par un DF Senior + Label EFF Argent + engagement Coupe Régionale

- Amélioration de l'arbitrage pour les compétitions féminines ; sensibilisation au public féminin, être vigilant pour les CDA sur les désignations.

- Maintenir les formations à 1€ pour les femmes et les hommes qui encadrent des femmes.

- Faire un annuaire et une carte des clubs féminins

- Améliorer la communication de la ligue et des districts sur la pratique féminine (compétitions, plateaux EFF, documentations spécifiques...)

- Proposer des rassemblements de filles hors club (journée féminine).
 - **U14/U18 :**

 - S'il y a assez d'équipes en catégorie U15F et U18F, mettre un niveau intermédiaire entre la ligue et les districts (améliorer l'attractivité de la 2nde phase).

 - Favoriser le regroupement entre pôle.

 - Proposer une coupe Interpôle pour les U18 F.

 - Demander aux CDA de positionner chaque week-end des arbitres sur les compétitions U15F et U18F (niveau ligue et District).

 - Maintien la saison prochaine du format des compétitions U15F et U18F tel que :
 - 1ère phase en district ou pôle, puis 2nde phase en Ligue ou pôle ou District.

- **U7/U13 :**

Constats :

 - Manque d'effectif dans les catégories de petites.

 - Difficultés à libérer les filles qui jouent en mixité pour beaucoup de clubs.

 - Dates identiques avec les plateaux garçons.

 - Educateurs qui font les 2 et qui privilégient les garçons.

- Communication beaucoup moins intense que chez les garçons.

Propositions :

- Inciter les jeunes joueuses ou mamans à venir encadrer les filles (formations).
- Week-ends organisés par les organes fédéraux pour sensibiliser à l'encadrement des équipes filles les catégories U18 F.
- Week-end de formations.
- Mettre en place un calendrier spécifique féminin avec plusieurs secteurs afin de rassembler les filles de différents clubs.
- Mettre des obligations lors de ces dates afin que les clubs libèrent leurs filles.
- Augmenter le panel des compétitions (foot à 4, à 5, à 8).
- Multiplier les interventions dans les écoles : districts, clubs, municipalités.

L'ensemble des membres de la Commission et de la Team Educatrice LFNA sont conviés à l'issu de cette réunion au match de D1 Arkéma opposant : FC Girondins de Bordeaux / Olympique Lyonnais au stade Ste Germaine au Bouscat.

La Présidente Natacha BERTON lève la séance à 15h45.

La Présidente,
Natacha BERTON

Procès-Verbal validé le 26/05/2024 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.